

Sommaire et éditorial



Cahier n° 18 : *Un patrimoine pour le futur*

Éditorial

Patrimoine et éducation permanente - *Serge Hustache*

Au fil des pages - *Paul Schillings*

Le dossier

Des monuments à réaffecter

Michel Daerden

La réaffectation du patrimoine: la réponse la plus adéquate pour la Région wallonne

Ghislain Géron

Réutiliser le patrimoine, une application concrète du développement durable

Danièle Sarlet

Le patrimoine est un reflet du progrès social

Francis Hourant

Le patrimoine ne doit pas rester un "club chic et cher à appellation contrôlée"

Jacqueline Lemaire

Le défi consiste à renouer avec la tradition européenne: évoluer dans la continuité

Thérèse Cortembos

La réaffectation est nécessaire et incontournable

Alain Forti

"Ne jetez plus, réutilisez"

Jean de Salle

S'approprier le patrimoine, une démarche individuelle, artistique et publique

Marie-Hélène Joiret

Un institut au service de la réaffectation du patrimoine wallon

Freddy Jorris

Des hommes à l'oeuvre

Georges Durieux

Le Préhistosite de Ramioul à Flémalle: "Réveillez le primitif qui vit en vous"

Fernand Collin

Sacré patrimoine

Henri-Pierre Jeudy

Patrimoine et/ou Contemporain

Christian Ruby

Le Patrimoine et la ville: la ville est patrimoine

Pierre Paquet

Penser l'architecture en termes de dispositifs publics sous l'angle culturel et de la créativité *Jean-*

Louis Génard

La création architecturale en mal de liberté

André Godart

Un exemple de rénovation: le siège du PS à Bruxelles

Pierre et Pablo Lhoas

Les rubriques

Tous comptes faits

2002: Rétrovisseur et autres lectures

Jean-Pol Baras

Joffre Dumazedier fut le "père" de la civilisation des loisirs
Valmy Féaux
Tous en scène pour saluer Max Parfondry
Victor Hugo: regard sur la justice
Pierre Legros
La cité future de Zola
Colette Becker
Alexandre Dumas, notre historien
Michel Arrous
Pilotage du système éducatif en Communauté française
Christian Dupont

Autour de l'éducation permanente

L'art s'enseigne
Françoise Dupuis
"La spécialisation peut engendrer une autre dynamique culturelle"
Jean-Paul Phillipot
C'est la lutte, etc...
Jean Cornil
Charte des principes du Forum social de Belgique

Actualités de l'éducation permanente

Entre autres:
"Bannissons la double peine"
Pour le respect mutuel
Les Quinze contre les droits de l'homme
Paroles d'exil
Il y a cent ans, Alfred Defuisseaux
Le Voile contre l'intégrisme
Maladies infantiles et garde des enfants
La voix des femmes
Le Noir d'Anvers
"Familles: une vision laïque et égalitaire"

Patrimoine et éducation permanente

En décidant, il y a maintenant dix ans, de n'accepter d'intervenir en faveur du patrimoine qu'en cas de réaffectation de celui-ci, le Gouvernement wallon a fait plus que définir de nouvelles règles financières destinées à limiter les dépenses publiques. Il a inscrit le patrimoine dans une perspective globale. Le patrimoine n'est plus simplement un élément constitutif d'une mémoire mais bien un outil dans la construction du futur. Il s'agissait bien de donner un contrat d'avenir au passé wallon, en lui permettant de contribuer à rendre à cette région la fierté d'elle-même.

L'idée était belle, sa concrétisation n'est pas simple.

Il faut garder en permanence à l'esprit une vision à long terme qui mêle harmonieusement survivance du passé et création de l'avenir. Il faut aussi faire preuve d'audace pour poser des choix équilibrés entre toutes les composantes sociales et territoriales, le budget disponible n'étant pas illimité.

Le Gouvernement wallon s'est d'ailleurs clairement prononcé pour une répartition des moyens, allant du patrimoine majeur, comme les grands édifices publics, jusqu'au petit patrimoine populaire parsemant de ses signes nos quartiers et nos villages.

Est-il possible de tout conserver ? La réponse est non. Il s'avère donc nécessaire de faire pièce à un particularisme qui refuserait de prendre en compte l'existence en d'autres lieux d'éléments

patrimoniaux remarquables. La défense du patrimoine ne peut se conjuguer à une politique de repli identitaire. L'enjeu est complexe.

Il est en effet nécessaire aussi qu'une population accepte les contraintes entraînées par la protection de certains sites répertoriés et sélectionnés, dans la mesure où elle perd le droit de tirer le meilleur revenu de ses biens sur un marché immobilier. Par exemple, en raison de gels de terrain qui ne peuvent plus être transformés en zones d'habitat. On verra, dans les diverses contributions, qu'il ne s'agit aucunement d'un détail accessoire, de sérieuses menaces physiques ayant été proférées dans l'un des cas évoqués.

Le maintien d'un patrimoine ne peut en aucune manière constituer un frein à la création contemporaine. Il ne s'agit pas d'ériger, à l'entour d'un lieu ou d'un immeuble, des reproductions d'un modèle élevé au rang de pensée patrimoniale unique. Bien au contraire, dans le respect intelligent du témoin du passé et de son environnement, il faut laisser libre cours à l'imagination de nos architectes et aménageurs pour inscrire ce patrimoine dans la contemporanéité.

Le rôle de l'éducation permanente est bien de rappeler que, si le patrimoine a un passé, il a aussi un avenir. Mais il ne peut être un poids, il permet au contraire d'inscrire les gens, c'est-à-dire nous-mêmes, dans une histoire toujours à continuer et à réinventer.

Le plus difficile est sans doute d'admettre que, autant que les civilisations, les patrimoines sont mortels. Comme les autres éléments inscrits dans un développement durable, ils naissent, se renouvellent en partie, se transforment, trouvent éventuellement une nouvelle affectation ou disparaissent. A vouloir tout garder, on paralyse progressivement ses moyens d'action tout en noyant les traces patrimoniales pertinentes dans un fatras passéiste.

Le patrimoine est un enjeu collectif, qui réclame une formation culturelle adaptée et largement répandue. Notre espoir est que ce cahier de l'éducation permanente en soit un bon outil.

Serge Hustache

Secrétaire général de PAC



Au fil des pages

Protéger le patrimoine, est-ce conserver l'image du décor dans lequel vivaient ceux qui nous ont précédés depuis plus ou moins longtemps ? Est-ce davantage nous permettre de vivre encore dans une volumétrie qu'ils ont imaginée pour connaître de bonnes conditions d'existence ? En bref, que faut-il penser de cette nouvelle démarche de façadisme, dont la technique est particulièrement visible dans les rues de notre capitale ?

Voilà l'une des questions majeures qui traversent les écrits des différentes personnes qui ont accepté de s'exprimer dans notre dix-huitième cahier. Entre archéologues, historiens, architectes et aménageurs, certaines différences sont sensibles.

Tous et toutes essaient de conjuguer souci patrimonial et vie sociale. Car il s'agit bien d'une intégration de l'histoire dans une histoire encore à écrire, la nôtre. On y croisera donc le point de vue des techniciens comme des praticiens ou des philosophes.

Jean-Pol Baras jette ensuite un coup d'œil sur diverses lectures de ces derniers mois avant un hommage particulier à deux personnalités du monde culturel récemment disparues : Joffre Dumazedier et Max Parfondry.

L'année 2002 fut l'année des commémorations. Hugo, Zola et Dumas se retrouvent ainsi dans les pages qui suivent et leurs commentateurs démontrent à suffisance qu'ils étaient des artistes largement impliqués dans les grandes questions de leur époque.

Après ces grandes voix françaises, il était bienvenu de vous présenter le décret que vient de sortir la Communauté française pour y organiser le pilotage du système éducatif.

Par la suite, nous ne quittons pas l'enseignement puisque la ministre Françoise Dupuis nous livre son analyse sur la fonction de l'Enseignement supérieur artistique. Nous avons eu le plaisir de l'accueillir dans une plénière des Commissions de politique culturelle, ce qui fut aussi le cas pour Jean-Paul Philippot, nouvel administrateur-délégué de la RTBF.

Dans une dernière partie, nous évoquons la sortie de nombreux livres et documents, pouvant nourrir tant la réflexion que les projets de toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans le secteur de l'Education permanente.

Paul Schillings
Rédacteur en chef